



# Le modèle social français, amortisseur des inégalités

Les écarts entre riches et pauvres se creusent, mais des signes d'amélioration existent, estime l'Observatoire des inégalités



## Le contexte

### Observatoire des inégalités

Créé à Tours, en 2003, par Louis Maurin, économiste et, à l'époque, journaliste pour le mensuel Alternatives économiques, et Patrick Savidan, philosophe et professeur d'université, pour pallier les lacunes de la statistique publique, l'Observatoire des inégalités réunit une trentaine d'experts et chercheurs, comme les sociologues Christian Baudelot, Louis Chauvel, François Dubet ou Marie Duru-Bellat, Monique et Michel Pinçon-Charlot, les économistes Denis Clerc (Alternatives économiques), Guillaume Allègre (OFCE) ou le sociodémographe Patrick Simon. Utilisant les statistiques de l'Insee, des ministères ou de la Caisse nationale d'allocations familiales, ses travaux prennent volontiers le contre-pied des analyses dominantes et prennent la défense du modèle social français. Le rapport publié mardi 30 mai aborde, outre les disparités de revenus, les discriminations -entre filles

et garçons, mais aussi envers les immigrés, les handicapés, les inégalités dans les -domaines du travail, de l'éducation, de la santé et des modes de consommation.

C'est un état des lieux nuancé de la société française que publie, mardi 30 mai, l'Observatoire des inégalités. Selon le bilan dressé par une trentaine d'experts et de chercheurs, la crise de 2008 a, certes, durement frappé les couches populaires, premières victimes du chômage de masse et de longue durée, et fait baisser leur pouvoir d'achat. Mais le modèle social français a joué son rôle et amorti le choc.

Les classes moyennes sont plutôt épargnées par les conséquences de la crise économique. Néanmoins, leurs perspectives, comme celles de leurs enfants, stagnent, tandis que les ménages plus riches prospèrent. Une aggravation des inégalités qui fragilise le contrat social et attise le sentiment de révolte d'une partie de la population. Ce constat diverge de celui de l'Insee, qui estime, en appliquant des méthodes de calcul différentes, que les inégalités restent stables en France.

La pauvreté s'étend. Entre 2004 et 2014, la France a compté 950 000 pauvres de plus, c'est-à-dire les personnes vivant avec moins de 50 % du revenu médian, soit moins de 848 euros par mois, prestations sociales incluses et impôts déduits. Cela porte à 8,1 % de la population (5 millions de personnes dont 1,2 million d'enfants et adolescents) le taux de pauvreté en France.

Si l'on retient, en revanche, le seuil de 60 % du revenu médian, comme le recommandent les normes européennes, ce taux monte à 14,1 % (9 millions de personnes) : *" Le mode de calcul européen est trop large, estime Louis Maurin, cofondateur de l'Observatoire des inégalités. Il englobe des personnes qui vivent avec pas plus de 1 000 euros par unité de consommation et par mois, 2 500 euros pour un couple avec deux grands enfants - on compte une unité de consommation pour le premier adulte du foyer, 0,5 pour les autres adultes et chaque enfant de plus de 14 ans - , donc un budget modeste, mais qui permet, par exemple, de vivre en province. "*

D'autres chiffres attestent de l'appauvrissement d'une part grandissante de la population. Ainsi, 1,84 million de personnes percevaient, fin 2016, le revenu de solidarité active (RSA), soit 500 000 de plus qu'en 2008 (+ 39 %). Mais la tendance s'est inversée sur la dernière année : entre fin 2015 et fin 2016, il y a eu 80 000 allocataires en moins (- 4,3 %). *" Le pire a été évité mais la France n'est pas encore entrée dans une vraie phase d'inversion de la situation "*, commente M. Maurin.

La première cause de la pauvreté reste *" le mal-emploi "* (chômage, précarité, temps partiel subi), qui touche 7,7 millions de personnes. Inactifs et chômeurs représentent 71 % des personnes pauvres ; 20,3 % des ouvriers non qualifiés sont au chômage (chiffre 2015), soit deux fois plus que la moyenne de la population active (10 %) et cinq fois plus que les cadres (4 %).

Le pouvoir d'achat des plus modestes recule. Fait inédit, entre 2003 et 2014, les 10 % des personnes les plus modestes ont perdu 30 euros de pouvoir d'achat par unité de consommation et par mois, en monnaie constante, pour aboutir à un niveau moyen de 658 euros par unité de

consommation : *" Un tel recul ne s'est pas vu depuis la seconde guerre mondiale, précise M. Maurin. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un effondrement, il contribue à l'exaspération, exprimée dans les urnes, de ces populations. Il ne faut cependant pas rejeter le modèle français, en particulier les allocations-logement, et lui dénier toute efficacité car, comparé à d'autres pays, il a atténué la chute. "*

Seul signe positif, la situation des plus modestes ne se dégrade plus depuis 2012. Les écarts de salaire s'accroissent toutefois au fil des ans, pour devenir vertigineux en fin de carrière. Ainsi, un cadre supérieur qui a démarré, à 21 ans, à moins de 3 000 euros par mois, gagne, en moyenne, lorsqu'il atteint de 61 à 65 ans, 7 854 euros brut mensuels, une rémunération sans commune mesure avec celle d'un ouvrier non qualifié qui n'aura vu, lui, son salaire progresser que de 500 euros, en quarante ans, pour finir à 2 188 euros.

Les classes moyennes stagnent Une autre raison de la désespérance constatée lors des élections est la stagnation du pouvoir d'achat des classes moyennes, cette moitié de la population dont les revenus sont supérieurs à ceux des 30 % les plus pauvres et inférieurs à ceux des 20 % les plus riches.

Les plus aisés d'entre eux (du 5e au 8e décile) ont réussi à grappiller, en onze ans, 97 euros par mois, pour une personne, et les moins fortunés (du 3e au 5e décile) n'ont rien gagné du tout. Leur ascension sociale, constante depuis les années 1950, s'interrompt brusquement, et la déception est amplifiée lorsque ces familles voient leurs enfants peiner.

D'une génération à l'autre, les conditions de vie s'améliorent encore : les jeunes démarrent avec des revenus meilleurs que ceux de leurs aînés, mais qui stagnent ensuite. *" Au vu des débuts de parcours des actifs nés après 1984, il y a de quoi s'inquiéter pour ces générations dont le niveau de vie risque d'être nettement inférieur à celui de leurs parents, alors qu'elles sont plus diplômées "*, alerte M. Maurin.

Les riches prospèrent Pendant que les plus modestes perdaient 30 euros par personne et par mois, les 10 % les plus aisés de la population, qui perçoivent en moyenne 4 683 euros par unité de consommation, engrangeaient, eux, 272 euros supplémentaires, et même jusqu'à 656 euros jusqu'à la crise de 2008-2009. Celle-ci a tout de même amputé leurs ressources mensuelles de 386 euros en moyenne.

Ainsi, les 10 % les plus riches gagnent sept fois plus que les 10 % les plus pauvres, et lorsque l'on prend en compte le patrimoine, sorte de revenu d'accumulation évidemment impossible à constituer et faire fructifier quand on est pauvre, les inégalités deviennent abyssales : les 10 % les plus riches, avec un patrimoine brut de 1,25 million d'euros, détiennent 630 fois plus que les 10 % les plus pauvres et leurs 2 000 euros d'économies moyennes.

Le logement, source d'inégalités La hausse des prix et des loyers, depuis 2000, a creusé le fossé entre les plus aisés, qui consacrent 13 % seulement de leurs revenus à se loger, et les plus modestes qui y sacrifient 31 % de leur budget, six points de plus qu'en 2001.

Le coût du logement est aussi source d'inégalités entre propriétaires et locataires : on ne compte que 16 % de propriétaires parmi le quart des ménages les plus modestes, alors qu'ils étaient 33 % en 1973. Les loyers exorbitants qu'exigent les bailleurs comme les prix de vente que doivent acquitter les primo-accédants organisent un transfert de richesse massif des jeunes vers les vieux, accentuant les inégalités entre générations.

Les non-salariés, catégorie hétérogène Les non-salariés sont un peu la " terra incognita " des

statistiques : 3 millions d'actifs, soit 11,5 % de la population, ont en commun d'exercer en indépendant mais les différences de revenus et de conditions de vie entre un modeste artisan du bâtiment (gagnant en moyenne 2 420 euros par mois), un chauffeur de taxi (1 360 euros), un coiffeur (1 330 euros), d'une part, et un médecin ou un dentiste (8 310 euros), ou un pharmacien (7 380 euros), d'autre part, sont extrêmes.

*" Certaines professions, par exemple, les médecins, les agriculteurs, exercent un lobbying particulièrement efficace pour conserver des barrières à l'entrée, éviter une trop grande concurrence et bloquer les réformes qui ne leur plaisent pas ",* remarque Louis Maurin.

**Isabelle Rey-Lefebvre**

## **Dans l'éducation, l'injustice s'est déplacée vers le supérieur**

A rebours des conclusions de l'OCDE, l'Observatoire des inégalités estime que l'école joue son rôle d'émancipation pour les classes populaires

Et si l'école française n'était pas cette machine à amplifier les inégalités que, d'une enquête à l'autre, la société tout entière en vient à pointer du doigt ? Dans la partie de son rapport consacrée au système éducatif, l'Observatoire des inégalités prend le contre-pied du refrain dominant ; le contre-pied, aussi, des " leçons " du Programme international de suivi des acquis des élèves (PISA).

Dans le PISA concernant les élèves de 15 ans, développé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la France fait figure de mauvaise élève en matière de justice sociale et scolaire. Et même de " championne " des inégalités.

*" Les indicateurs de l'OCDE sont discutables, peut-on lire dès l'introduction du chapitre sur l'école, et le niveau dans trois domaines à 15 ans - PISA évalue les compétences en sciences, en mathématiques et en maîtrise de l'écrit - ne permet pas de juger globalement d'un système éducatif. "*

Convié à une bataille de chiffres et de sources, le néophyte s'y perd un peu. *" Si l'on observe non pas les résultats mais les diplômes obtenus et le lien avec le milieu social des parents, notre pays est l'un de ceux où le décrochage scolaire est parmi les plus faibles, observe Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités. L'un de ceux, aussi, où les enfants de parents peu diplômés s'en sortent mieux que la moyenne. "*

Les données sur le décrochage telles que l'Observatoire s'en fait l'écho tendent, de fait, à montrer un mieux : en 2013, en France, moins de 10 % des 18-24 ans ont quitté l'école prématurément. Un niveau comparable à celui de l'Allemagne et *" bien en dessous de la zone euro "* (13,1 %), de l'Italie (17 %) ou encore de l'Espagne (23,6 %). En matière de reproduction sociale, le rapport prend appui sur la base de données Eurostat : si l'on considère les enfants des parents peu diplômés, 22 % sont eux aussi peu diplômés en France, contre 34 % en moyenne dans l'Union européenne. Parmi les grands pays, seul le Royaume-Uni ferait mieux (16 %).

Au fil des pages, sans occulter les inégalités très fortes, c'est une évolution moins sombre de

*l'école qui se dessine. " L'école -française remplit toujours son rôle, essentiel, d'émancipation des catégories populaires, justifie M. Maurin. Mais les inégalités se sont déplacées de l'obtention du bac au type de bac obtenu, et, surtout, vers l'enseignement supérieur. "*

### Voies de promotion sociale

Si, de manière générale, les milieux populaires y sont sous-représentés (les jeunes de milieu ouvrier ne représentant que 11 % des étudiants, soit trois fois moins que leur part parmi les 18-23 ans), certaines filières, à l'image des BTS, constituent néanmoins de véritables voies de promotion sociale. La part d'enfants d'ouvriers et de cadres correspond quasiment à la situation générale de la société française. A l'université, la situation est plus contrastée, avec une évaporation des enfants de milieux populaires au fur et à mesure des années.

Mais c'est dans l'univers des grandes écoles que les inégalités demeurent les plus criantes, sans évolution depuis une trentaine d'années : 50 fois plus d'enfants de cadres que d'enfants d'ouvriers à Polytechnique, 20 fois plus dans les Ecoles normales supérieures, 4 % d'enfants d'ouvriers et employés à l'ENA, contre 69 % d'élèves issus de familles de cadres supérieurs... Les écarts sont vertigineux. Les rapporteurs étonnent au passage les filières " égalité des chances ", développées par les grandes écoles – notamment à Sciences Po – depuis une vingtaine d'années pour s'ouvrir -socialement.

*" Plus les filières sont sélectives, plus les cursus sont prestigieux, plus la fermeture sociale est forte et cela a eu tendance à s'accroître alors que le nombre de bacheliers augmentait, reconnaît Pierre Mathiot, ancien directeur de Sciences Po Lille, à l'initiative d'un dispositif " égalité des chances ", et qui a travaillé sur cet enjeu auprès de l'ex-ministre de l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem. C'est comme s'il y avait un mécanisme de réaction des classes dominantes, qui se sont surarmées face à la menace du nombre. Avec notamment le boom des prépas privées. "*

Pierre Mathiot le reconnaît et le regrette : les programmes d'égalité des chances ne bénéficient, jusqu'ici, qu'à un nombre marginal de lycéens. Louis Maurin le dit autrement : *" Notre système reste calqué sur la culture et les valeurs de milieux favorisés qui pèsent de tout leur poids pour éviter toute modernisation. "*

**Mattea Battaglia, et Camille Stromboni**